

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole primaire de VOLAMAU

Lundi 14 octobre 2024

Présents :

SIGRP : M Jean-Claude Bacconnier, président du SIGRP

Mairie : M. Vincent Cervino (Maire de Lanas), Mme Delphine Gil (Mairie de Lanas), Mme Frédérique Chevalier (mairie de Vogüé), M. Antoine Alberti (Maire de Vogüé), Mme Stéphanie Rieu (Mairie de Saint-Maurice-d'Ardèche)

Enseignants : Mme Isabelle Martra (PS – MS - GS), Mme Marine Grafteaux (PS-MS-GS) Mme Christine Collet (PS-MS -GS), Mme Carole Poussin (CP-CE2), Mme Magalie Lazarus (CE1-CE2), Mme Marie-Aurore Rey (CM1), M. Martin Pelé (CM2), Mme Estelle Jouffre (CM2 et directrice)

Représentants de parents d'élèves : Mme Sophie Hilaire - Béranger, M. Florimont Carton, Mme Marie Bleuse, Mme Marjorie Arzac, Mme Mélanie Russier, Mme Sophie Junot, Mme Aurélie Guironnet,, Mme Florence Tesson, Mme Johanna Gastaud

Excusées : Mme Corinne Guillemain (mairie de Vogüé), Mme Valérie Briand (mairie de Vogüé), Mme Mélanie Russier (représentante des parents d'élèves), Mme Nathalie Vandromme (représentante des parents d'élèves)

Mme Jouffre demande que la motion suivante soit adoptée : "le conseil d'école se réunit dans un délai plus court que celui prévu par la réglementation en vigueur. Toutefois, toutes les parties ont été informées de la date et de l'ordre du jour dans un délai supérieur aux 8 jours réglementaires." Les membres du conseil d'école donnent leur accord pour que la réunion se tienne ce jour à 18h, et confirment avoir été informés dans un délai supérieur à 8 jours.

I. Présentation des nouveaux élus au conseil d'école.

Les élections ont eu lieu le vendredi 11.10.2024 uniquement par correspondance conformément à ce qui avait été décidé lors du conseil d'école du 01.07.2024.

Ont été élus par suffrages exprimés : Mme Marie Bleuse, Mme Sophie Hilaire - Béranger, M. Florimont Carton, Mme Nathalie Vandromme, Mme Mélanie Russier, Mme Sophie Junot en tant que titulaires, Mme Marjorie Arzac, Mme Johanna Gastaud, Mme Aurélie Guironnet, Mme Florence Tesson en tant que suppléantes.

Résultats des élections :

211 inscrits

115 votants

10 bulletins nuls

105 suffrages exprimés

Soit un taux de participation de 54,50 %.

Mme Jouffre remercie les représentants des parents d'élèves pour leur engagement.

II. Rappel de la composition du rôle et des attributions du conseil d'école

En sont membres

- Le directeur de l'école
- Les maîtres de chaque classe
- Les représentants des parents d'élèves, à raison d'un par classe
- Le président du SIGRP
- Un deuxième élu du SIGRP
- Le DDEN
- Un des membres du réseau
- L'IEN

Attributions du conseil d'école

- Vote le règlement intérieur
- Donne son avis sur l'organisation du péri-scolaire
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- Est associé à l'élaboration du projet d'école :
 - ✓ L'utilisation des moyens alloués à l'école
 - ✓ L'intégration des enfants en situation de handicap
 - ✓ Les actions pédagogiques pour atteindre les objectifs
 - ✓ La restauration scolaire
 - ✓ La sécurité et la protection
 - ✓ L'hygiène

- ✓ L'utilisation des locaux
- ✓ Les activités péri-scolaires
- ✓ Partie pédagogique

- Est informé de l'organisation des aides spécialisées

Fonctionnement

- Directeur préside et établit l'ordre du jour
- 3 conseils par an
- Un procès-verbal est rédigé et signé par son président à l'issue de chaque séance.

III. Effectifs et répartition

Classe maternelle PS/MS/GS : 28 élèves (12 PS - 10 MS et 6 GS)

Classe PS/MS/GS : 27 élèves (12 PS – 9 MS et 6 GS)

CP-CE2 : 19 élèves (12 CP et 7 CE2)

CE1 - CE2 : 23 élèves (16 CE1 et 7 CE2)

CM1 : 19 élèves (19 CM1)

CM2 : 26 élèves (26 CM2)

TOTAL au 14.10.2024 : 142 élèves

Deux arrivées le 4.11.2024

Effectifs prévisionnels rentrée 2025

- 26 départs en CM2

Mme Jouffre précise qu'elle a demandé les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025, le nombre des naissances en 2022 dans chaque commune et le nombre d'élèves susceptibles d'être inscrits à la rentrée.

- Pour l'instant 15 nouvelles arrivées en septembre 2025 sont prévues
Mme JOUFFRE demande que les familles qui souhaitent inscrire leur enfant qui ne serait pas né dans la commune en 2022, se fassent connaître auprès du SIGRP pour pouvoir faire une prévision la plus précise possible.

IV. Aide aux enfants qui ont des difficultés

- RASED (réseau d'aide scolaire aux enfants en difficulté)
 - Maître E : Mme Sophie Bigard
- Mme Muriel Estran : psychologue de l'Education Nationale domiciliée professionnellement à l'école de Montpezat
- Mme Jouffre informe qu'il a été demandé aux personnels du RASED de ne plus se déplacer car les budgets pour les frais de déplacement pour l'année scolaire 2024-2025 ont été soldés. Toutefois, nous venons d'apprendre qu'une nouvelle enveloppe a été débloquée et que les personnels peuvent à nouveau se déplacer.
- APC : Les prochaines séances d'APC ont débuté avec deux groupes pris en charge par les enseignantes de maternelle. Des nouvelles séances débuteront après les vacances dans toutes les classes d'élémentaire (du CP au CM2).
Ces séances d'APC seront prises en charge par les enseignantes de la classe ou les enseignantes de maternelle.

V. Vote du règlement intérieur

Le règlement est conforme au règlement départemental. Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Mme Jouffre demande que plusieurs modifications ou précisions soient apportées :

I.1

- En maternelle l'enfant doit être individuellement remis à son enseignant **lors des 10 mn réservées à l'accueil, entre 8h20 et 8h30 le matin et 13h20 et 13h30 l'après-midi.**
- Au terme du temps d'accueil, pour la sécurité des élèves, les locaux de l'école sont fermés pour le temps scolaire et les enseignants, y compris la directrice, sont en classe avec les élèves.

I.2

- **L'accueil des élèves se fait à partir de 8h20 et 13h20.** Les parents doivent déposer leurs enfants à l'école **impérativement** avant 8h30 et avant 13h30, heures auxquelles le portail se ferme. **En cas de retard exceptionnel, les parents devront obligatoirement fournir un justificatif écrit.**

III

- Les représentants des parents d'élèves disposent d'un panneau d'affichage pour l'information aux parents des élèves. Pour faciliter la communication, l'utilisation d'une interface de communication, **Educartable, entre l'école et les familles a été mise en place pour deux années.**

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

VI. Validation du PPMS

Le PPMS a été mis à jour par Mme Jouffre le 26.09.2024.

Trois aspects distincts sont à prendre en compte.

A. Les risques majeurs, crues et inondations :

La commune de Vogué est seulement soumise au Plan de Prévention des Risques Inondation approuvé par délibération du conseil municipal en date du 7 février 2000 et par arrêté préfectoral du 25 avril 2001. L'école n'est pas en zone inondable par conséquent en cas d'inondation, les transports pourraient être partiellement ou totalement interrompus, les familles en seraient informées et les enfants resteraient à l'école jusqu'à l'arrivée d'un adulte responsable.

B. Les risques majeurs, séisme :

En cas de séisme, la procédure retenue est la suivante :

1^{ère} secousse au déclenchement des faits ou de l'alarme – tous les élèves de chaque classe se protègent sous leur bureau dans leur salle de classe

Fin de la 1^{ère} secousse : tous les élèves de chaque classe se rendent dans l'espace le mieux protégé des risques de chutes de bâtiments à proximité de l'école – terrain en herbe en dessous de l'école surplombant la route nationale.

Pour éviter la cohue, les élèves sortent par le même chemin que celui prévu en cas d'incendie sauf si l'accès est inaccessible.

Initialement prévu le 17.10.2024, un exercice risques majeurs aura lieu le 18.11.2024 en raison des conditions météorologiques.

C. Le risque attentat intrusion :

Conformément à la réglementation, un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 26 septembre 2024.

D. **Le premier exercice prévention - incendie** a eu lieu le 12 septembre 2024. Tout a parfaitement bien fonctionné. Deux autres exercices auront lieu dans l'année.

Un autre exercice a eu lieu, de manière spontanée, le mardi 1 octobre pendant le temps de garderie, à 17h. L'alarme incendie a été actionnée.

VII. Projets de l'année et actions pédagogiques

Tous les projets ne sont pas encore arrêtés.

A. Piscine

Les élèves de la classe de CE1 et CE2 vont bénéficier d'un cycle piscine, à raison de deux séances par semaine, les lundis et jeudis de 14h15 à 15h25 du 19 mai 2025 au 27 juin 2025. Les élèves seront accompagnés pour un cycle d'apprentissage de cinq semaines par Mme Lazarus à la piscine de l'Hippocampe à Aubenas.

Un autre cycle piscine massé sera proposé en décembre aux élèves de MS et GS. Ils seront accompagnés par Mme Collet. Ce cycle sera organisé par le

CREPS de Vallon Pont d'Arc. Mme Collet aura besoin de parents accompagnateurs. La réglementation prévoit 1 adulte pour 8 mais en raison de l'âge des enfants et de l'activité piscine qui nécessite une importante organisation, 1 pour 4 serait plus raisonnable.

B. Cérémonie du 11 novembre.

Les élèves de 4 classes CE2 de Mme Poussin, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 participeront, avec un chant commun, à la cérémonie du 11 novembre à Lanas.

C. Projet musique

Comme l'année dernière, 5 classes bénéficient de l'intervention d'Oriane Darbouret en musique tous les mardis du premier semestre. Ces interventions de grande qualité se termineront à la fin du premier semestre avec un spectacle auquel seront invitées les familles à la salle des fêtes de Vogué :

- Le mardi 10 décembre à 18h30 pour les classes de PS/MS, PS/GS et CP/CE1
- Le mardi 21 janvier à 18h30 pour les classes de CM1 et CM2

Mme Gastaud demande s'il est envisageable que ce spectacle se fasse lors de la fête de Noël de l'Amicale. Cela ne peut être envisagé dans la mesure où :

- Notre intervenante ne peut venir travailler un dimanche, elle intervient dans de nombreuses écoles et ne peut se libérer les week-end.
- Il s'agit d'une restitution d'un travail pédagogique qui nécessite une attention majeure des familles. C'est pourquoi, le spectacle est organisé en deux soirées.

- Par ailleurs, les danses et chants proposés lors de ce spectacle, sont retravaillés pour la fête de l'école et toutes les familles peuvent assister à une restitution du travail

D. Projet vélo

Mme Lazarus et M.Pelé prévoient un cycle vélo avec des sorties en extérieur. Pour cela, ils ont besoin de parents volontaires qui passent l'agrément. Une date leur sera communiquée dès que connue. Si le nombre de parents est suffisant, une session sera organisée à Vogüé.

Il est prévu une ou plusieurs sorties communes aux deux classes.

E. Projet cinéma dans le cadre de l'éducation à l'image

Les deux classes de CE1-CE2 et CP-CE2 vont aller visionner deux films d'animation dans le cadre des cinémas d'Europe à Aubenas entre les 16 et 24 novembre, en présence des réalisateurs.

- La princesse et le rossignol
- La prophétie des grenouilles

F. Cycle randonnées

Sont concernées, cette année, les classes de Maternelle qui ont déjà leur cycle les jeudis matin ; ainsi que les CM1 et CM2 qui n'ont pas encore commencé. Les familles seront informées en temps voulu.

G. Projet avec la communauté des communes de Gorges de l'Ardèche.

- **Chemins de la mémoire sur le territoire des Gorges de l'Ardèche pris en charge par la communauté des communes.**

Une journée (6 mai 2025) au hameau des crottes à Labastide de Virac avec 4 ateliers :

- un atelier proposé par le Musée du Teil
- un atelier proposé par les archives départementales
- un atelier proposé par l'ANACR
- un atelier proposé par Lire et Faire Lire

Travail autour de la résistance en Ardèche pendant la seconde GM

Classe retenue : classe de CM1 de Mme Rey

Dans ce projet, Mme Rey a organisé une visite aux archives départementales de Privas à laquelle va se joindre la classe de CM2. Cette visite aura lieu le 31 mars 2024 avec également une visite de Privas sous forme de jeux de piste.

- **Un projet autour du verre : 2 temps forts**

Une journée à l'école avec trois artistes en résidence :

- Florence Cerbaï avec son four pour une démonstration de fabrication de perles archéologiques
- Fabrication de fibules
- Leslie Bohec : le travail du vitrailliste
- Un atelier de fouilles
- Une sortie sur le terrain avec Carole Nemo médiatrice d'art et d'histoire

Fabrication d'un vitrail collectif avec Leslie Bohec (projet : installation du vitrail dans la chapelle Sainte Cerise à Vogüé)

classe retenue : CE2

H. Rencontres sportives du collège de secteur.

Elles auront lieu les :

- 17 avril : CO et apprendre à porter secours à Lanas
- 5 juin : hand-ball et sécurité routière à Villeneuve de Berg

Mme Lazarus a aussi organisé un cycle de CO avec sa classe au premier trimestre.

I. Projet de classe de découverte à Lyon

M. Pelé et Mme Jouffre prévoient un séjour à Lyon avec la classe de CM1-CM2 du 9 au 11 avril 2025.

Cout total prévisionnel à ce jour : 4614 €

Hébergement : 2714 €

Transport : 1100 €

Visite et atelier au musée de Confluences : 200 €

Visite du musée des Beaux - Arts : 45 €

Visite guidée du vieux Lyon : 180 €

Transports autres (estimation haute) : 225 €

Opéra : 150 €

J. Permis internet

Les élèves de CM2 passeront leur permis internet le 10 décembre en présence de M. Gaulon.

VIII. Projet CNR – Education – Notre Ecole Faisons La Ensemble

Sur proposition de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, l'école Volamau s'est engagée dans un Projet Innovant.

Objectifs généraux : construire un projet innovant afin de répondre aux besoins des élèves identifiés lors de l'évaluation d'école dans la perspective de :

- Améliorer les résultats des élèves
- Réduire les inégalités
- Améliorer le bien-être des élèves

Plusieurs angles peuvent être explorés :

- Le temps de l'élève
- Les espaces
- Les actions
- Les partenaires

MODALITES / ETAPES – CLES

1. Identifier les besoins de l'élève
2. Faire émerger une problématique
3. Organiser une concertation à l'échelle locale
4. Constituer une équipe de pilotage
5. Structurer le projet
6. Déposer le projet
7. Etude du projet par une commission

Nous étions arrivés à l'étape 6 en avril mais plus aucune commission ne devait se réunir et il nous a été conseillé de reporter la demande.

Mme Jouffre vient d'être informée que de nouvelles commissions allaient se réunir mais cela nécessite de revoir le budget à la baisse. Elle déposera le projet en mettant la priorité sur les ateliers théâtre.

IX. EDUCARTABLE

Pour faciliter la communication, l'utilisation d'une interface de communication, Educartable, entre l'école et les familles a été mise en place pour deux années.

Les enseignants remercient le SIGRP qui finance le coût de l'abonnement qui s'élève à 174 € pour les deux ans.

X. Budget

Le budget annuel de fonctionnement alloué par le SIGRP est le suivant :

45 € x le nombre d'enfants / classe

+ une enveloppe de 300 € pour du matériel pédagogique par classe

A déduire :

- 10 € par classe pour le matériel de direction
- 150 € en élémentaire et -250 € en maternelle pour le matériel collectif
- 15€ par classe pour le RASED

Chaque classe a aussi une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération Scolaire) subventionnée en partie par le SIGRP (à raison de 250 € par an et par classe) et par la vente des photos de classe. Cet argent permet aux enseignants d'acheter du petit matériel pour cuisiner, bricoler avec les élèves.

Photocopieur financé par le SIGRP : copies N et B en nombre illimité et couleur : 450 copies / classe / an

Achats d'investissement

- Chaises
- Matelas
- Tapis de sport
- Ordinateur
- Poste CD
- Bac à sable
- Panneau d'affichage
- Meuble pour maître E

Travaux

- Réparation des toits suite aux intempéries de juillet

XI. Journée Portes Ouvertes samedi 23 septembre

Cette année, les réunions de rentrée ont eu lieu le samedi 21 septembre en matinée sauf pour les PS d'Isabelle Martra et Christine Collet, les CP de Carole Poussin.

L'école était ouverte de 9h à 12h sous la forme d'une journée Portes Ouvertes. Les parents ont pu visiter l'école, rencontrer les enseignants, le SIGRP, l'Amicale Laiïque. Un café et des croissants ont été offerts par le SIGRP ainsi que des gâteaux qui avaient été cuisinés par les élèves de Maternelle.

Chaque enseignant a accueilli les parents d'élèves dans sa classe pour un temps de réunion de présentation de l'année scolaire.

Le bilan a été positif. Beaucoup de familles ont participé surtout dans les classes de l'école élémentaire. Pouvoir rencontrer les enseignants, le SIGRP, l'Amicale, visiter l'école, partager un moment de convivialité, assister à la présentation de l'année scolaire par chaque enseignant ont été très appréciés.

M.Alberti, Maire de Vogué et M.Cervino, Maire de Lanas, ont regretté que les mairies n'aient pas été informées. Mme Jouffre veillera, comme elle le fait régulièrement, à bien informer les Mairies et pas uniquement le SIGRP. Elle s'excuse de cet oubli.

XII. L'élection du conseil intercommunal des jeunes.

Le travail a commencé. Les élections vont pouvoir s'organiser avant les vacances de Noël.

Il est convenu qu'elles aient lieu le jeudi 19 décembre le matin. M. Cervino, maire de Lanas, souhaiterait qu'il y ait une répartition plus équitable du nombre d'élèves candidats par commune sur chacune des listes. Les enfants sont volontaires pour se présenter sur les listes et les enseignants ne peuvent pas s'assurer que toutes les communes seront

représentées équitablement mais ils rappelleront aux élèves combien c'est important qu'il y ait des représentants de tous.